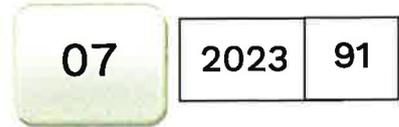


Département de l'AIN

Arrondissement de BOURG-EN-BRESSE

Canton de MIRIBEL

Commune de BEYNOST



EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 07 décembre 2023
Convocation du : 30 novembre 2023

Nombre de Conseillés :
En exercice : 27
Présents : 20
Votants : 23

L'an deux mille vingt-trois, le sept décembre à dix-huit heures trente, les membres composant le Conseil Municipal de Beynost, dûment convoqués par le Maire, se sont réunis au Complexe du Mas de Roux en séance publique sous la présidence de Madame Caroline TERRIER, Maire.

FINANCES : Autorisation d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2024

Présents :

Caroline Terrier, Sergio Mancini, Véronique Cortinovis, Philippe Maillez, Sylvie Caillet, Lionel Chevrolat, Annie Maciocia, Joël Aubernon, Annick Pantel, Jean-Marc Curtet, Bertrand Vermorel, Elodie Brelot, Patrick Tholon, Sébastien Renevier, Valérie Berger, Anne Le Guyader, Jean-Pierre Cottaz, Nathalie Thimel-Blanchoz, Harris Reneman, Catherine Barcellino.

Représentés :

Gilbert Debard a donné procuration à Joël Aubernon
Sophie Gaguin a donné procuration à Caroline Terrier
Laurence Rouquette a donné procuration à Sylvie Caillet

Absents :

Franck Longin, Anne-Sophie Rampon, Cyril Langelot, Philippe Casamayor

Secrétaire de Séance :

Jean-Marc Curtet

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le rapporteur rappelle les dispositions extraites de l'article L1612-1 alinéa 1 du C.G.C.T, modifié par la loi n°2012-1510 du 29/12/2012, article 37 : « dans le cas où le budget d'une Collectivité Territoriale n'a pas été adopté avant le 1^{er} janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la Collectivité est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget :

- de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente
- de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget.

En l'absence de l'adoption du budget, l'exécutif de la Commune, sur autorisation de l'organe délibérant, peut engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents à la dette :

Montant à autoriser avant le vote du budget primitif 2024 : 1 162 500 € qui correspond à 25 % maximum de certaines opérations d'investissement conformément au tableau annexé à la présente.

Le Conseil Municipal, ouï les explications du rapporteur et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

DECIDE d'accepter la proposition suivante :

Montant autorisé avant le vote du budget primitif 2024 : 1 162 500 € qui correspond à 25 % maximum de certaines opérations d'investissement conformément au tableau ci-joint.

Les dépenses d'investissement correspondantes seront reprises intégralement dans le Budget Primitif 2024.

Pour extrait certifié conforme au Registre des Délibérations.



Caroline TERRIER

OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		B.P. 2023	(25% BP 2023)	AUTORISATION AVT BP 2024
020	DEPENSES IMPREVUES	349 524,23		
040	OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	11 757,50		
10226	TAXES D'AMENAGEMENT	2 000,00		
1641	EMPRUNTS EN EUROS	361 700,00		
16441	OPERATIONS AFFERENTES A L'EMPRUNT	52 631,00		
16449	OPERATIONS AFFERENTES A OPTION DE TIRAGE	263 166,00		
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	2 000,00		
275	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES	2 000,00		
27638	AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS	0,00		
255	CIMETIERE AMENAGEMENT	15 000,00	3 750	0
262	FONCIER	800 000,00	200 000	200 000
285	RESTAURATION BATIMENT MAIRIE	400 000,00	100 000	100 000
310	ORIENTATION AMENAGEMENT DES PINACHERES	5 000,00	1 250	0
313	PLATEAU MAIRIE - CHAPELLE ST JULIEN	200 000,00	50 000	0
314	ESPACE VILLA MONDEROUX, COMPLEXE	100 000,00	25 000	25 000
315	ECLAIRAGE EXTERIEUR COMMUNE	130 000,00	32 500	32 500
318	ANIMATION JEUNESSE	5 000,00	1 250	0
321	AMENAGEMENT LIEU DIT LES POMMIERES	2 500,00	625	0
334	SECURISATION DE VOIRIE (CHICANES)	0,00	0	0
339	CREATION AMENAGEMENT DE PARKINGS	5 000,00	1 250	0
340	TX DIVERS EAUX PLUVIALES	5 000,00	1 250	0
347	ILLUMINATIONS	10 000,00	2 500	2 500
349	OUTILLAGE ET MATERIEL S.T.	10 000,00	2 500	2 500
351	CREATION, EXTENSION, RENOVATION VOIRIE ET TROTTOIRS	220 000,00	55 000	55 000
352	PRESERVATION PATRIMOINE ET SOURCES	10 000,00	2 500	0
357	BAT.CX REHABILITATION, ETUDES	100 000,00	25 000	25 000
358	EQUIPEMENT SCOLAIRE	30 000,00	7 500	7 500
361	VEHICULES COMMUNAUX	55 000,00	13 750	0
362	RACCORDEMENT RESEAUX ELECTRIQUES	1 000,00	250	0
363	SIGNALETIQUE	5 000,00	1 250	0
364	RUE DES BARONNIERES	1 000,00	250	0
365	AMENAGEMENT GPE SCOLAIRE + GABI + REST.SCOLAIRE	60 000,00	15 000	15 000
366	ENVIRONNEMENT, FLEURISSEMENT	3 000,00	750	0
367	BUNGALOW COMMUNAL	1 000,00	250	0
369	INFORMATIQUE ET RESTRUCTURATION	80 000,00	20 000	20 000
370	SALUBRITE ET PROPRETE	30 000,00	7 500	0
375	PLU	30 000,00	7 500	7 500
376	MATERIEL COMMUNICATION	1 000,00	250	0
378	COMPLEXE DU MAS DE ROUX, REHABILITATION, EXTENSION	300 000,00	75 000	75 000
379	MATERIEL, MOBILIER	20 000,00	5 000	5 000
381	CONSOLIDATION DES BERGES DE LA SEREINE	1 000,00	250	0
382	SAUVEGARDE COTIERE ET ARBORETUM	10 000,00	2 500	0
383	VIDEO SURVEILLANCE ET SECURISATION DES BATIMENTS	50 000,00	12 500	12 500
384	BATIMENTS A RESTAURER	0,00	0	0
386	CREATION ET AMENAGEMENT PLACETTE DU PRIEURE	1 000,00	250	0
387	PETITE ENFANCE	250 000,00	62 500	62 500
389	VOIRIE COMMUNALE, CLASSEMENT/ALIGNEMENT	1 000,00	250	0
392	ESPACE JEUNESSE, THEATRE DE VERDURE	0,00	0	0
393	SALLE SPORTIVE ET EQUIPEMENTS LOISIRS	350 000,00	87 500	87 500
394	GABI - RAM	300 000,00	75 000	75 000
395	PARC LEVEL (PARC URBAIN)	1 250,00	313	0
396	JEUX D'ENFANTS	0,00	0	0
397	CME (CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS)	2 000,00	500	0
398	AMENAGEMENT LIEU DIT LES BOTTES	200 000,00	50 000	10 000
401	SQUARE ALEX	50 000,00	12 500	0
402	AMENAGEMENT ENTREE DE VILLE (OSCAR)	200 000,00	50 000	50 000

ANNEXE A LA DELIBERATION - LISTE DES OPERATIONS

OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		B.P. 2023	(25% BP 2023)	AUTORISATION AVT BP 2024
403	MODERNISATION, INTRANET	3 125,00	781	0
404	AGRANDISSEMENT DE L'ECOLE	400 000,00	100 000	100 000
405	CREATION CŒUR DE BEYNOST	50 000,00	12 500	12 500
408	DECI (DEFENSE EXT.CONTRE L'INCENDIE)	50 000,00	12 500	12 500
409	AMNGT RUES CENTRALES/PRIEURE	300 000,00	75 000	75 000
410	AMNGT RD 1084 PARTIE OUEST	50 000,00	12 500	12 500
411	CARREFOUR DES ACACIAS	70 000,00	17 500	17 500
412	CARREFOUR RD 1084/AVENUE DE LA GARE	550 000,00	137 500	40 000
413	CREATION CARREFOUR PRE MAYEUX	80 000,00	20 000	20 000
414	EQUIPEMENT CPINI	10 000,00	2 500	2 500
		6 658 653,73	1 403 469	1 162 500